



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRA.FR

NUMÉRO E-E37608

VALABLE JUSQU'AU 13/10/2024

ÉDITÉ LE 28/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1990
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 24/11/2010
56 000

Raison sociale : GARTISER ALAIN SAS

9 RUE DE LA BASSE CHARME
10000 TROYES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TROYES 353 247 588

Téléphone : 03 25 80 04 45

Fax : 03 25 76 15 21

Siret : 353 247 588 00026

Portable :

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 4401692

E-mail : fcouvreux@alain-gartiser.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
COUVREUX FABIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

MAAF 110023041 W 002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 10023041 W 003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	14/10/2020
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	14/10/2020
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	14/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.